

Déviations 30/2024

Un aperçu des déviations du **22 juillet 2024** au **28 juillet 2024** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviations	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
22/07/2024	LUN	19/19	25/25R	0000-0335	Conditions météorologiques à l'aéroport.
27/07/2024	SAM	25/19,25R	25/25R	2002-2033	La demande de trafic dépasse la capacité du PRS.
28/07/2024	DIM	25/19,25R	25/25R	0926-1057	La demande de trafic dépasse la capacité du PRS.
			25/25R	1407-1430	La demande de trafic dépasse la capacité du PRS.
			25/25R	1504--1600	La demande de trafic dépasse la capacité du PRS.



Renseignements fournis à titre indicatif sans aucune reconnaissance préjudiciable

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation de Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National.

Deze inlichtingen worden u verstrekt onder alle voorbehoud

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder de uitdrukkelijke toestemming van de Ombudsdienst van de Federale Regering voor de Luchthaven Brussel-Nationaal.

